Nyxoah

The path to restful nights

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué est uniquement adressé et destiné aux personnes résidant dans les États membres de l'Espace Economique Européen (« EEE ») autres que la Belgique et répondant à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de l'Article 2(e) du Règlement Prospectus.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être publié ou distribué, directement ou indirectement, en partie ou en totalité aux États-Unis d'amérique, en Australie, en Afrique du Sud, au Canada ou au Japon.

Invitation

Webinaire destiné aux Investisseurs privés pour la proposition d'introduction en bourse

15 septembre 2020 — 18h30 (français)

Nyxoah (« **Nyxoah** » ou « **la Société** ») opère dans le secteur des technologies de la santé. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions et de services visant à traiter les troubles respiratoires du sommeil. La Société vous invite à participer à son webinaire virtuel destiné aux investisseurs privés belges afin de présenter Nyxoah et d'exposer des informations complémentaires liées à son offre publique de nouvelles actions avec admission à la négociation de la totalité de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles (« **l'Offre** »).

La présentation se fera par webcast et conférence téléphonique en néerlandais le 14 septembre à 18h30, et en français le 15 septembre à 18h30.

Robert Taub, fondateur et Executive Chairman de Nyxoah, **Olivier Taelman**, CEO et **Fabian Suarez**, CFO, feront la présentation qui sera suivie d'une session de questions-réponses en direct.

À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies de la santé. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions et de services visant à traiter les troubles respiratoires du sommeil. La solution principale de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation de nouvelle génération ayant obtenu le marquage « CE » et centrée sur l'utilisateur. Cette thérapie traite le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde, qui est associé à un risque de mortalité accru et à des co-morbidités, dont les maladies cardiovasculaires, la dépression et les accidents vasculaires cérébraux.

Suite à la finalisation réussie de l'étude BLAST OSA auprès de patients présentant un SAOS modéré à sévère, le système Genio® a obtenu le marquage CE en mars 2019. La Société mène actuellement l'étude BETTER SLEEP en Australie et en Nouvelle-Zélande en vue d'élargir l'indication thérapeutique, ainsi qu'une étude post-commercialisation EliSA en Europe visant à confirmer l'innocuité et l'efficacité à long terme du système Genio®. En juin 2020, la FDA a approuvé la demande d'exemption des dispositifs de recherche (IDE) permettant à Nyxoah d'entamer son étude principale, intitulée DREAM, pour obtenir de la FDA l'autorisation de mise sur le marché américain.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.nyxoah.com.

Un investissement dans les Actions Offertes comporte des incertitudes et des risques importants. Les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance de l'ensemble du prospectus et, en particulier, de la Partie 2 « Facteurs de risque » pour une analyse de certains facteurs à prendre en compte dans le cadre d'un investissement dans les Actions Offertes, y compris les risques que (i) bien que la Société ait obtenu l'approbation réglementaire (marquage CE) en Europe pour le système Genio® sur base des résultats positifs des premières études cliniques, cela n'implique pas que l'efficacité clinique ait été démontrée, et il n'y a aucune garantie que les études cliniques en cours et futures destinées à appuyer d'autres autorisations de commercialisation (comme aux États-Unis) seront couronnées de succès et que le système Genio® fonctionnera comme prévu ; (ii) les résultats financiers futurs de la Société dépendront des résultats des études cliniques en cours et à venir, et de l'acceptation commerciale (y compris le remboursement) du système Genio® (le seul produit de la Société en phase de commercialisation à cette date) ; (iii) la Société ayant été exposée à des pertes d'exploitation, des flux de trésorerie d'exploitation négatifs et un déficit accumulé depuis sa création, elle pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ou de maintenir sa rentabilité par la suite ; (iv) la Société aura probablement besoin de fonds supplémentaires à l'avenir afin de répondre à ses besoins en matière

de capitaux et de dépenses, et un financement supplémentaire pourrait ne pas être disponible au moment voulu, ou pourrait limiter considérablement l'accès de la Société à des capitaux supplémentaires. Sans tenir compte du produit de l'Offre, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement suffisant pour répondre à ses besoins à ce niveau pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date du Prospectus. Tous ces facteurs sont à prendre en considération avant d'investir dans les Actions Offertes. **Les investisseurs potentiels doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un investissement dans les Actions de la Société, et de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement.**

Le Prospectus sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs à partir du 9 septembre 2020 au siège social de la société (Nyxoah SA, Rue Edouard Belin 12, 1435, Mont-Saint-Guibert, Belgique) ainsi que sur les sites web de Nyxoah et des Joint Global Coordinators (www.belfius.be et www.degroofpetercam.be/en/news/nyxoah_2020). Le Prospectus sera également mis gratuitement à la disposition des investisseurs (i) sur demande par téléphone : +32 2 287 95 52 (Banque Degroof Petercam NV/SA) et +32 222 12 01 et +32 222 12 02 (néerlandais) (Belfius Banque NV/SA), et (ii) sur les sites web suivants : www.nyxoah.com, www.degroofpetercam.be/en/news/nyxoah_2020 et www.belfius.be/Nyxoah2020. L'accès aux sites web susmentionnés est soumis aux restrictions habituelles.

Cliquez ci-dessous pour vous inscrire à l'événement

Inscrivez-vous ici **15 septembre 2020** — 18h30 (français)

Informations importantes

Tout achat ainsi que toute souscription ou demande liés aux actions à émettre par Nyxoah (la « Société ») dans le cadre de l'offre prévue ne doit être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus relatif à l'offre prévue et tout supplément à celui-ci, le cas échéant (le « Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Les informations qu'il contient sont fournies à titre d'information uniquement, et elles ne visent pas à l'exhaustivité. Les investisseurs ne doivent souscrire des titres mentionnés dans le présent document que sur la base des informations contenues dans le Prospectus. Le Prospectus contient des informations détaillées au sujet de la Société et de ses activités, de sa gestion et des risques associés à l'investissement dans la Société, ainsi que de ses états financiers et d'autres données financières. Le présent communiqué ne doit pas être utilisé comme base pour un accord ou une décision d'investissement.

La date d'achèvement de l'inscription sur le marché réglementé d'Euronext Brussels peut être influencée par divers éléments, notamment les conditions du marché. Il n'y a aucune garantie que cette inscription aura lieu, et les investisseurs ne doivent pas baser leurs décisions financières sur les intentions de la Société en ce qui concerne cette inscription à ce stade.

Le présent communiqué s'adresse uniquement aux personnes (i) extérieures au Royaume-Uni ou (ii) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement et relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié) (« Order ») ou (iii) étant des entités ou d'autres personnes à valeur nette élevée relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Tout investissement ou activité de placement auquel se rapporte le présent communiqué est exclusivement accessible aux Personnes Concernées et ne sera réalisé qu'avec des Personnes Concernées. Toute personne n'étant pas une Personne Concernée ne doit pas agir en fonction du présent communiqué ou de son contenu, ni s'y fier.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique. Il ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres mentionnés ici n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities act ») et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption applicable aux exigences d'enregistrement. Aucune offre publique de titre n'est faite aux États-Unis.

Les présents documents ne constituent pas et ne font pas partie d'une offre d'achat ou de vente ou d'une sollicitation d'achat ou d'une souscription de titres, et il n'y aura pas de vente de titres dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant son enregistrement ou sa qualification en vertu des lois de cette juridiction. L'Autorité belge des services financiers et des marchés a approuvé un prospectus aux fins du Règlement 2017/1129, tel que modifié (ainsi que toutes les mesures d'exécution applicables dans tout État membre de l'Espace économique européen et au Royaume-Uni (un « État Concerné »), le « Règlement Prospectus »). Le Prospectus sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs à partir du 9 septembre 2020 au siège social de la société (Nyxoah SA, Rue Edouard Nyxoah (Belin 12, 1435, Mont-Saint-Guibert, Belgique) ainsi que sur les sites web de www.nyxoah.com) et des Joint Global Coordinators (www.belfius.be et www.degroofpetercam.be/en/news/nyxoah_2020). Le Prospectus sera également mis gratuitement à la disposition des investisseurs (i) sur demande par téléphone : +32 2 287 95 52 (Banque Degroof Petercam NV/SA) et +32 222 12 01 et +32 222 12 02 (néerlandais) (Belfius Banque NV/SA), et (ii) sur les sites web suivants : www.nyxoah.com, www.degroofpetercam.be/en/news/nyxoah_2020 et www.belfius.be/Nyxoah2020. L'accès aux sites web susmentionnés est soumis aux restrictions habituelles. Les investisseurs sont invités à consulter le point 2 du Prospectus qui contient des informations spécifiques en lien avec les facteurs de risque.

La distribution du présent communiqué de presse peut être limitée par la législation ou la réglementation dans certains pays. En conséquence, les personnes qui entrent en possession du présent communiqué de presse sont invitées à s'informer et à respecter ces éventuelles restrictions. Les titres visés dans ce communiqué de presse ne seront ni offerts publiquement ni enregistrés dans une juridiction autre que la Belgique.

Dans tout État Concerné autre que la Belgique et appliquant le Règlement Prospectus, le présent communiqué est uniquement adressé et destiné aux investisseurs qualifiés dans cet État Concerné, au sens du Règlement Prospectus.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres de la Société. Il n'est pas destiné à être publié, distribué ou divulgué aux États-Unis, en Australie, en Afrique du Sud, en Israël, au Canada, au Japon ou dans toute autre juridiction où le droit en vigueur l'interdirait.

L'acquisition des investissements auxquels le présent communiqué se rapporte peut exposer un investisseur à un risque important de perdre la totalité du montant investi. Il est recommandé aux personnes envisageant un tel investissement de consulter une personne autorisée spécialisée dans le conseil relatif à de tels investissements. Le présent communiqué ne constitue pas une recommandation concernant l'offre prévue. La valeur des actions est susceptible de fluctuer, tant à la baisse qu'à la hausse. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter un conseiller professionnel quant à la pertinence de l'offre prévue pour la personne concernée.

La Société n'a pris aucune mesure qui permettrait une offre de ses actions, ou la possession ou la distribution de ces documents ou de tout autre document d'offre ou de publicité relatif à ces actions, dans une juridiction extérieure à la Belgique où une mesure à cet effet est requise. La divulgation, publication ou distribution des présents documents peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Par conséquent, les personnes vivant dans ces juridictions dans lesquelles ils sont divulgués, publiés ou distribués sont invitées à s'informer sur ces restrictions et à les respecter. L'émission, la souscription ou l'achat d'actions de la Société peut faire l'objet de restrictions légales ou statutaires particulières dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable du non-respect par certaines personnes des restrictions susmentionnées.

La Banque Degroof Petercam NV/SA et Belfius Banque NV/SA (les « Souscripteurs ») agissent exclusivement pour la Société en lien avec l'offre prévue. Ils ne seront pas responsables envers quiconque hormis la Société de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs ni de donner des conseils relatifs à l'offre prévue.

Nyxoah S.A.
Rue Edouard Belin 12
1435 Mont-Saint-Guibert
Belgium
info@nyxoah.com
+32 10 22 23 55

Nyxoah